



Culture et loisirs : Liens au mieux-être

par

Sherri Torjman

Avril 2004

Culture et loisirs : Liens au mieux-être

par

Sherri Torjman

Avril 2004

L'auteure remercie sincèrement le Programme de partenariats pour le développement social de l'ancien ministère du Développement des ressources humaines du Canada pour l'aide financière qui nous permet de poursuivre ce travail. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Développement des ressources humaines Canada.

Tous droits réservés © 2004 par le Caledon Institute of Social Policy

ISBN 1-55382-104-1

Publié par :

The Caledon Institute of Social Policy
1600, rue Scott, bureau 620
Ottawa (Ontario) K1Y 4N7
Canada
Téléphone : (613) 729-3340
Télécopieur : (613) 729-3896
Courriel : caledon@caledoninst.org
Site Web : www.caledoninst.org

Table des matières

<i>Introduction</i>	1
<i>Santé et mieux-être</i>	2
<i>Développement des compétences</i>	5
<i>Capital social</i>	6
<i>Incidence économique</i>	8
<i>Questions de financement</i>	10
<i>Conclusion</i>	13
<i>Bibliographie</i>	14

Introduction

Dans ce document, nous explorons l'importance de la culture et des loisirs en ce qui a trait à la santé et au mieux-être des personnes et des collectivités. Il s'agit du huitième d'une série de documents préparés pour soutenir le projet Collectivités dynamiques.

Le projet Collectivités dynamiques est une initiative d'envergure nationale d'une durée de quatre ans qui examine des solutions locales prometteuses en matière de réduction de pauvreté. Le *Tamarack Institute for Community Engagement*, le *Caledon Institute of Social Policy* et la *J.W. McConnell Family Foundation* en sont les bailleurs de fonds et l'ancien ministère du Développement des ressources humaines Canada a contribué financièrement au volet élaboration de politiques de ses travaux.

Des représentants désignés, provenant de quatorze villes canadiennes, participent à une « communauté d'apprentissage pancanadienne » qui leur permet de se réunir sur une base mensuelle pour échanger idées, ressources et stratégies. Cette collaboration concertée leur permet effectivement d'accroître l'efficacité de leurs initiatives et efforts individuels.

De plus, quelques collectivités, reconnues comme « éclaireurs », reçoivent des fonds substantiels pour les soutenir dans leurs efforts de réduction de la pauvreté. Pour être admissibles à ce financement, les collectivités concernées doivent se doter d'un comité de direction multisectoriel, responsable du projet, de sa vision communautaire, de l'élaboration d'un plan stratégique et de la mise en œuvre d'actions précises. Ce comité de direction doit obligatoirement être composé de représentants d'au moins quatre secteurs : soit du milieu des affaires, du gouvernement, des groupes de lutte contre la pauvreté et du secteur bénévole.

Le recours à l'approche communautaire pour solutionner des problèmes socioéconomiques complexes et pressants n'est pas un phénomène nouveau. L'action bénévole citoyenne et organisationnelle existait bien avant l'apparition de programmes gouvernementaux. Par contre, ce qui *est* nouveau, ce sont les nouveaux modes d'opération à l'échelle locale – un *modus operandi* beaucoup plus stratégique qu'auparavant. Les bailleurs de fonds, les décisionnaires et les concepteurs de programmes explorent diverses avenues dans le but de revitaliser les quartiers défavorisés et remédier à d'autres problèmes complexes tels que le chômage et la pauvreté. Cette nouvelle génération de stratégies est connue, dans le milieu, sous le nom « d'initiatives communautaires intégrées » (ICI).

Ces initiatives ont été décrites en détail dans un document connexe [Torjman et Leviten-Reid, 2003a]. En résumé, les ICI visent à mobiliser divers secteurs afin qu'ils travaillent ensemble, à long terme et en collaboration, à la solution d'un éventail de problèmes interreliés. Les initiatives communautaires intégrées sont apparues en réaction à des pratiques récentes qui se sont avérées improductives et elles sont en quelque sorte une refonte de stratégies de développement communautaires éprouvées dans le passé. Elles reflètent également une certaine vision de l'évolution du rôle que peuvent jouer les gouvernements et les collectivités dans la promotion du mieux-être social et économique.

Pourquoi une initiative nationale, axée sur des solutions locales en matière de réduction de pauvreté, s'intéresserait-elle à la culture et aux loisirs? Et pourquoi un organisme de recherche en politiques sociales se penche-t-il et écrit-il sur le sujet? En fait, c'est parce que la recherche effectuée dans plusieurs domaines fait état des avantages nombreux et importants – en termes de santé et de mieux-être, d'acquisition de compétences, de capital social et de prospérité économique – qu'il y a à investir dans la culture et les loisirs.

De plus, ce travail s'inscrit tout à fait dans une conception du développement durable qui se concentre sur les liens intrinsèques entre le mieux-être économique, social et environnemental. Quoiqu'il soit absolument essentiel d'aborder le développement durable sous ces trois angles, aussi globale que soit cette perspective, il se peut qu'elle ne suffise pas à saisir complètement la dimension sociale du développement durable. La culture est tellement enchâssée dans l'identité personnelle que ne pas l'aborder explicitement ou la subsumer à la dimension sociale en réduit l'importance.

Un groupe de travail qui s'intéresse à la problématique des musées et des collectivités viables a noté que « la culture occupe une place prépondérante au chapitre du mieux-être d'une collectivité, mais que peu de progrès ont été réalisés dans l'élaboration d'indicateurs pour nous aider à comprendre les rouages des valeurs individuelles et collectives, la façon d'identifier et d'aborder les problèmes d'identité et la manière dont les diverses pratiques culturelles interagissent et se maillent dans nos cités pluralistes contemporaines » [Groupe de travail, 2003]. Quoiqu'aucune mesure précise n'ait encore été mise en place, l'importance de la culture est de plus en plus reconnue dans la documentation sur le développement durable et les collectivités en santé.

La preuve présentée dans ce document sert à illustrer notre propos, elle n'est pas exhaustive. Nous cherchons à démontrer la valeur de la culture et des loisirs en tant que commodités sociales – c'est-à-dire en tant que composantes clés de l'infrastructure sociale contribuant à la santé des personnes et des collectivités.

Santé et mieux-être

L'Association canadienne des loisirs et des parcs a tiré de la documentation spécialisée un important volume de preuves sur les nombreux bienfaits sociaux, économiques, environnementaux et en termes de santé attribuables aux loisirs [ACLP, 1997]. Dans ce contexte, l'expression « loisirs » se réfère à un concept global relié à l'éducation physique, aux sports, à la mise en forme, aux activités sociales, aux arts, à la culture et aux loisirs thérapeutiques.

Les retombées positives substantielles des activités récréatives sur la santé physique, notamment, sont bien documentées. L'exercice physique favorise le rendement maximal des principaux systèmes du

corps humain – musculosquelettique, cardiovasculaire, immunologique, neurosensoriel et gastrointestinal. Quoiqu'elles soient bénéfiques pour l'ensemble de la population, les activités récréatives sont singulièrement importantes pour les personnes âgées et pour les jeunes.

Dans le cas des personnes âgées, les loisirs et une vie active renforcent leur autonomie en compressant la période d'invalidité et de maladie habituellement associée au vieillissement. Les personnes âgées actives physiquement sont susceptibles d'avoir dix ou vingt ans de moins physiologiquement que leurs contreparties sédentaires [ACLP, 1997 :4].

Les loisirs et une vie active réduisent considérablement les risques de maladies et d'accidents coronariens, une des principales causes de décès au Canada. Ils aident également à combattre l'ostéoporose, une affection dont souffrent vingt-cinq pour cent des femmes ménopausées. Ils réduisent également l'incidence du diabète, quatrième au rang des maladies causant le décès au Canada, et préviennent des cancers spécifiques à l'environnement, notamment les cancers du colon, du sein et des poumons [ACLP, 1997 :xiii].

Le système de santé retire les bénéfices des épargnes réalisées sur le traitement médical de ces affections [ACLP, 1997 :xv]. En plus de cet avantage économique, résultant de la prévention, les loisirs sont un outil thérapeutique éprouvé dont se servent les hôpitaux, les cliniques de santé et les collectivités pour restaurer les capacités physiques, mentales et sociales de personnes.

À l'autre extrémité du spectre de l'âge, l'activité physique s'est avérée efficace au plan de la croissance et de la maturation des enfants et des jeunes. Il y a corrélation positive entre l'activité physique et la force musculaire, la masse et la densité osseuses, la forme motrice et la capacité aérobie. L'activité physique peut aider à contrôler l'obésité infantile, à réduire une tension artérielle trop élevée et à améliorer la santé et la croissance en général [Ewing, Seefeldt et Brown, 1996].

Les activités récréatives et le jeu sont particulièrement importants pour le développement de la petite enfance – ils favorisent l'acquisition d'habiletés motrices et sociales, la créativité et le développement des fonctions cognitives. Ils stimulent la santé psychologique en combattant les sentiments de dépression et d'anxiété [Arkansas Advocates for Children and Families, 2001]. De plus, les programmes récréatifs sont un bon moyen de fournir aux enfants clé au cou un lieu sûr et propice à leur développement, où se rendre après l'école.

Les travaux de recherche de l'Association canadienne des loisirs et parcs ont démontré que la participation des jeunes à des activités de loisirs était liée à de meilleures relations avec leurs pairs et amis, à une estime de soi plus grande, à des meilleures chances de réussite scolaire et de poursuite d'études supérieures, à une meilleure santé, à une diminution des comportements négatifs, tels que la consommation d'alcool et de tabac, et enfin, à moins d'heures devant la télévision. Ces résultats sont consistants avec ceux d'une recherche effectuée aux États-Unis et qui a démontré que « faute de possibilités de participer à

des activités structurées exutoires, les ados sont plus susceptibles de passer beaucoup de temps seuls et à faire des activités non structurées, principalement, regarder la télévision » [Larson, 2001].

En plus de mettre en forme physiquement, participer à des activités récréatives et culturelles peut prévenir des problèmes émotionnels et sociaux. En effet, l'activité physique et la participation régulière à des activités de loisirs sont toutes deux liées à une meilleure idée de soi-même et une plus grande estime de soi, à une diminution des symptômes dépressifs, du stress et de l'anxiété, à une plus grande acceptation de soi, à une diminution des comportements antisociaux et à une meilleure santé psychologique [ACLP, 1997 : xiii]. Par exemple, des jeunes de quinze à dix-sept ans, actifs dans des sports organisés, étaient plus susceptibles de se dire très satisfaits de leur niveau d'estime de soi que des jeunes qui ne faisaient pas de sports organisés (46,5 % comparé à 37,0 %) [Harman, Jackson et Roberts, 2001 : 26].

Les jeunes qui participent à des activités récréatives s'ennuient moins et adoptent moins fréquemment des comportements déviants [McKay et al., 1996; Reid et al., 1994; Witt, 1996]. L'ennui est considéré comme un problème chez les ados, notamment à cause de ses liens avec la dépression, le désespoir et la solitude. Un lien a également été établi entre l'ennui et la consommation d'alcool chez étudiantes et étudiants collégiaux et de niveau secondaire, la consommation du tabac chez les jeunes du secondaire, les comportements déviants à l'école et la consommation excessive de nourriture.

Les programmes récréatifs et culturels contribuent à réduire la criminalité des jeunes délinquantes et délinquants, ce qui a pour effet de réduire les coûts associés à l'intervention sociale et à la justice juvénile [ACLP, 1997 : xiv-xv]. En fait, les loisirs apparaissent comme un pôle d'attraction pour l'investissement social, notamment en ce qui a trait aux familles et aux enfants considérés « à risque » (vulnérables).

Une étude qui a fait date, réalisée par Gina Browne et ses collègues du *System-linked Research Unit* de l'Université McMaster, a utilisé l'essai randomisé pour évaluer l'efficacité de divers types d'interventions visant à soutenir, notamment, les familles bénéficiaires d'aide sociale. Les 765 ménages (1 300 enfants) dirigés par des mères seules assistées sociales qui faisaient partie de l'échantillon furent répartis aléatoirement dans des groupes qui, à un extrême, ne recevaient aucun service complémentaire et à l'autre, avaient droit à des visites à domicile d'infirmières en santé publique, à des cours de recyclage professionnel et à de la garde récréative pour leurs enfants. Les interventions comprenaient la prise en charge de cas par les infirmières de la santé publique, le recyclage professionnel et les services de garde, les loisirs et le développement de compétences et les soins autogérés [Browne et al., 2001].

Selon l'étude, les programmes récréatifs pris isolément aidaient les enfants assistés sociaux ayant des problèmes affectifs à maintenir leur niveau de compétences sociales, physiques et scolaires à un seuil comparable à celui des enfants sans problèmes affectifs. Les activités récréatives paraissaient s'auto-financer à même les économies réalisées sur les services de santé et services sociaux : moins de recours aux psychologues pour enfants, travailleurs sociaux et agents de probation. De plus, l'étude a démontré que les mères avaient moins de problèmes de santé mentale, utilisaient moins médicaments, faisaient moins appel

aux services de garde subventionnés, avaient moins recours au counseling et fréquentaient moins souvent les banques alimentaires.

Les familles dont les enfants fréquentaient des programmes récréatifs quittaient davantage les rangs de l'aide sociale (10 %) que les autres familles [Browne et al., 2001]. Et 20 % des parents dont les enfants avaient des loisirs organisés ont quitté les rangs de l'aide sociale après un an. Seulement 10 % des autres parents en sont sortis après un an [Haldane, 2000].

Les activités de loisirs subventionnées pour les enfants vivant la pauvreté paraissent avoir des retombées positives considérables sur les priorités sociales d'une collectivité et sur les investissements qui en résultent.

Développement des compétences

Les activités récréatives et le jeu ont un rôle vital en ce qui a trait à l'apprentissage et au développement des compétences. Les sports organisés, notamment, fournissent aux enfants l'occasion d'apprendre des entraîneurs d'équipes, de leurs instructeurs et de mentors. Les enfants qui sont dans une équipe y apprennent d'importantes techniques de leadership et ils améliorent leurs habiletés sociales, telles que le partage et la coopération.

Les programmes culturels dans le domaine des arts, du théâtre, de la musique et de la danse sont des moyens différents, mais tout aussi importants, de développer des habiletés en termes de pensée créative, de prise de décisions et de résolution de conflits. Ils favorisent également l'apprentissage de diverses compétences sociales : coopération, négociation, résolution de conflits, tolérance; et de plusieurs qualités personnelles : sens des responsabilités, persévérance, autonomie et intégrité.

On a constaté que les apprenantes et apprenants atteignaient un niveau supérieur de rendement et de réalisation grâce à leur engagement dans les arts. En effet, une étude sur les retombées des arts a démontré que les étudiantes et étudiants qui étaient plus exposés aux arts obtenaient des scores de vingt points supérieurs en moyenne à ceux de leurs pairs en termes de pensée créative, de facilité d'expression, d'originalité, de capacité d'élaboration et de résistance à la closure [Burton, Horowitz et Abeles, 1999].

D'autres recherches ont démontré que l'apprentissage des arts ou par le truchement des arts pouvait contribuer à « uniformiser les règles du jeu » pour les jeunes de milieux défavorisés. Une étude menée auprès de 25 000 étudiantes et étudiants a révélé que les jeunes exposés plus intensément aux arts obtenaient des scores supérieurs aux scores des étudiants sous-exposés aux arts et cela, sur pratiquement toutes les mesures de rendement [Catterall, Chapleau et Iwanaga, 1999].

Il existe une corrélation étroite entre la participation soutenue dans certains domaines artistiques, notamment la musique et le théâtre, et le succès en mathématiques et en lecture. À titre d'exemple, le *Chicago Arts Partnership in Education* a élaboré un curriculum intégré en arts pour le compte de quatorze écoles de quartiers extrêmement défavorisés. Le rendement scolaire des jeunes dans ces écoles a connu une amélioration tout à fait remarquable [Catterall et Waldorf, 1999].

Au Canada, la *J.W. McConnell Family Foundation* a été au premier plan d'efforts pour promouvoir la participation active des jeunes aux arts. Lancé en 1998, le projet *ArtsSmarts* est une initiative nationale fait la promotion des arts à l'école et encourage leur utilisation pour enseigner d'autres matières. On peut, par exemple, se servir de la musique ou de la danse pour transmettre aux élèves des concepts mathématiques. Avec la sculpture, on peut leur enseigner la géographie. Et par la peinture, on permet aux enfants de visualiser des événements historiques survenus localement.

[<http://www.mcconnellfoundation.ca>]

En bâtissant l'estime de soi et les habiletés sociales, les programmes récréatifs et culturels favorisent également la participation à la vie communautaire [ACLP, 1997: xiv]. Ce type d'implication, a-t-on constaté, a pour effet de former des leaders au service de leur collectivité, donc de bâtir du capital social.

Capital social

Par capital social, on entend les relations, les réseaux et les règles qui rendent possibles les actions collectives. Le capital social naît de la réunion de personnes autour d'un but ou d'un objectif commun qui transcende les intérêts personnels et conjuguent l'idée d'interdépendance (connexité). Le capital social se bâtit à même la participation à des associations ou à des structures sociales coopératives – par ex. groupes religieux, partis politiques, associations de quartier, clubs sportifs ou culturels et coopératives – et l'engagement dans des activités civiques comme le bénévolat ou l'exercice du droit de vote [Putnam, 2000; Helliwell, 2001].

Le développement harmonieux des enfants dépend, dans une large mesure, du contexte social dans lequel ils grandissent. Les quartiers forts en capital social sont généralement de bons endroits où élever ses enfants [Putnam, 2000 : 307]. Les liens tissés à partir de réseaux de confiance et de valeurs communes renforcent les comportements positifs des jeunes; ils les exposent aussi à des mentors, des modèles, des formateurs et des contacts professionnels.

La culture et les loisirs fournissent des moyens de bâtir le capital social. Ces moyens peuvent prendre la forme d'activités artistiques ou récréatives, d'événements communautaires ou de célébrations telles que festivals, défilés ou fêtes de quartier. Les activités communautaires sont notamment un bon moyen de garder les voisins en lien les uns avec les autres et de renforcer les relations qui font la force des quartiers.

La participation à des programmes culturels et récréatifs, a-t-on constaté, favorise la connexité (interdépendance) au sein des collectivités et contribue à façonner le comportement civique des adultes. Par exemple, les participantes et participants d'une recherche qui avaient fait, enfants, des sports d'équipe organisés étaient pratiquement deux fois plus susceptibles (11,3 %), une fois adultes, de siéger à un conseil d'administration ou à un comité que les participants qui n'avaient pas fait de sports organisés (6,0 %) [Harman, Jackson et Roberts, 2001 : 24].

L'étude en question a aussi révélé que les participantes et participants qui avaient fait du sport organisé, enfants, étaient plus susceptibles (11,1 %) que ceux qui n'en avaient pas faits (4,2 %) d'avoir enseigné ou d'avoir été entraîneur à titre bénévole durant les douze mois précédents [Harman, Jackson, Roberts, 2001 : 24]. Les jeunes qui avaient fait des sports organisés étaient plus susceptibles (44,0 %) que les jeunes qui n'en avaient pas faits (41,9 %) de faire du bénévolat et ils étaient plus susceptibles (23,6 % versus 15,4 %) d'offrir leurs services bénévolement pour aider à construire ou à réparer une installation ou des équipements [Harman, Jackson et Roberts, 2001 : 27].

L'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation a corroboré ce lien entre le bénévolat et certaines expériences de jeunesse. En comparaison au pourcentage de bénévolat pour l'ensemble des Canadiens et Canadiennes (27,0 %), le pourcentage de bénévolat était plus élevé chez les jeunes qui avaient été actifs dans leur conseil étudiant (42,0 %), dont un parent était engagé dans la collectivité (39,0 %) ou qui avaient participé à un sport d'équipe organisé (31,0 %) [Hall, McKeown et Roberts, 2001].

À l'échelle locale, les arts, a-t-on constaté, contribuaient à la cohésion sociale et au développement de l'identité communautaire en favorisant la compréhension multiculturelle [Azmier 2002 : 4]. Les arts sont l'occasion de partager et d'échanger sur divers aspects de la diversité d'une collectivité. « Par le truchement de festivals culturels, de présentations et d'expositions d'arts, on peut exposer et mettre en valeur différentes traditions historiques et culturelles ainsi que d'autres manifestations de diversité sociale » [Azmier, 2002 : 4].

Les arts et la culture apparaissent également et de plus en plus comme un moyen de renforcer l'identité locale dans le contexte de la mondialisation de la culture et des médias de masse. Dans le monde, « les gens se tournent vers la culture comme moyen de s'autodéfinir, de se mobiliser et d'affirmer leurs valeurs culturelles locales. Pour les plus pauvres d'entre eux, ces valeurs sont souvent la seule chose qu'ils peuvent revendiquer » [Commission mondiale de la culture et du développement, 1996].

Au cours des dernières années, est apparu un problème sérieux en ce qui a trait aux arts et à la culture. Il s'agit de cette croissance massive, en ville, d'immenses complexes de divertissements et de cinémas à écrans multiples. On parle de la « mise en boîte » de l'industrie du divertissement. Ces complexes créent des environnements « urbanoïd », à savoir des espaces privés étanches qui donnent l'impression d'être publics mais qui, en réalité, manquent d'énergie, de variété, de stimulation visuelle et de perspectives culturelles [Hannigan, 1999].

Une autre raison de s'inquiéter vient du fait que ces immenses complexes de divertissements semblent occuper tout le terrain et ne plus laisser de place aux cultures locales et indigènes [Hannigan, 1999]. Ces problèmes font valoir la nécessité d'adopter des plans d'urbanisation qui prennent en compte et stimulent l'expression culturelle et la création.

Incidence économique

Les loisirs et la culture sont deux domaines dont les retombées économiques sont considérables pour les collectivités. Les avantages économiques proviennent à la fois des emplois directs dans l'industrie de la culture et des arts et des retombées indirectes afférentes au tourisme, aux investissements locaux et aux produits d'exportation.

Les arts peuvent avoir un effet positif sur la qualité de vie urbaine tant au niveau de la santé de la population que de la cohésion sociale et de la revitalisation urbaine. À titre d'exemple, dans le cadre du projet *Western Cities*, la *Canada West Foundation* a publié un ouvrage intitulé *Culture and Economic Competitiveness*. Les auteurs y font valoir que plusieurs recherches ont démontré que la présence des arts et de la culture dans une collectivité constituait un excellent moyen d'attirer des personnes dans une ville et d'améliorer la qualité de vie de cette ville [Azmier, 2002].

De plus en plus, des analystes internationaux font valoir que les arts et la culture pourraient bien aider à attirer et à retenir une main-d'œuvre qualifiée et, en bout de ligne, à bâtir une économie forte, viable et concurrentielle à l'échelle mondiale. Dans le même ordre d'idées, il existe de plus en plus d'études démontrant que les arts et la culture ont d'importantes retombées positives sur la qualité de vie dans les villes, créant une culture urbaine dynamique, créative et innovatrice [Azmier, 2002 : 2]

Les arts servent souvent comme moteur de revitalisation communautaire et de réaménagement urbain. Elles contribuent au renouveau des centres-villes, à la fierté d'une population et à la mobilisation de minorités ethniques autour d'initiatives civiques. À titre d'exemple, une étude sur le rôle des arts dans des quartiers de Philadelphie a révélé que, dans les milieux où les arts étaient très présents, le renouveau économique était des plus dynamiques. Les arts et la culture, en créant des liens entre voisins, favorisaient la reconstruction sociale et contribuaient à la revitalisation économique. Les chercheurs ont trouvé une corrélation entre la présence accentuée des arts, la diminution de la pauvreté et l'accroissement de la population. En revanche, dans les milieux où les arts étaient peu présents, on a constaté une diminution de la population et un niveau de revenu plus faible [Stern et Seifert, 1998].

La contribution des arts à la « qualité du milieu de vie » est une autre dimension importante des retombées économiques. De plus en plus, on reconnaît le rôle que semblent jouer les commodités (attraits) culturelles dans le recrutement de capital humain, notamment les travailleurs et travailleuses professionnels et/ou spécialisés. « À une époque où s'accroît sans cesse la mobilité de la main-d'œuvre et de l'industrie, la culture urbaine et l'habitabilité d'une ville peuvent avoir des retombées non seulement sur la population

qui y vit et l'économie locale, mais également sur les futurs résidants et résidentes et sur les entreprises qui s'y installeront » [Azmiar, 2002 :6]. Cette nouvelle façon de percevoir les arts et la culture était l'argument comme quoi les arts et la culture sont effectivement un bien public et elle situe les politiques culturelles en plein centre de la planification et de l'élaboration de politiques urbaines [Azmiar, 2002 : 10].

La théorie de la « nouvelle géographie » fait valoir que pour prospérer, dans un contexte où les choix offerts par la nouvelle économie sont toujours plus nombreux, une collectivité doit être attentive aux facteurs appréciés par un grand nombre de sociétés entrepreneuriales, notamment ces facteurs liés au mode de vie et aux choix culturels [Kotkin, 2000]. Ce sont les préoccupations liées au recrutement plutôt qu'aux taxes et aux règlements qui sont devenues les principaux moteurs de l'économie fondée sur le savoir.

En vertu de ce nouveau cadre de référence, les parcs, les écoles et diverses autres commodités remplacent, à titre de principal outil de développement industriel, les taux d'imposition préférentiels et une réglementation plus souple [Kotkin, 2000 : 41]. Les villes se concentrent sur des activités culturelles et sur les arts – musées d'art, théâtre, ballet et production vidéaste – pour attirer plus de résidants et de résidentes dans leurs centres-villes [Kotkin, 2000 : 159]. Les bibliothèques sont des lieux bien indiqués pour créer du capital social : elles permettent l'apprentissage communautaire [Makhoul, 2004].

Richard Florida explore ces facteurs dans un rapport intitulé *Competing in the Age of Talent : Environment, Amenities and the New Economy*. Il fait valoir que la nouvelle économie, laquelle exige des compétences hautement spécialisées (talent), a radicalement modifié la façon dont les villes et les régions établissent et maintiennent leur avantage concurrentiel.

Le talent est le facteur prépondérant au plan de la production et la capacité d'attirer ces compétences spécialisées donne un réel avantage à une région [Florida, 2000 : 26]. Les commodités et l'environnement, notamment les attraits naturels, récréatifs et liés au mode de vie, sont vitaux pour attirer des travailleurs et travailleuses du savoir et pour soutenir des entreprises et des industries à la fine pointe de la technologie.

Les travailleurs et travailleuses du savoir, pour l'essentiel, comparent les avantages économiques et le mode de vie dans leur choix d'un endroit où vivre et travailler. Ainsi, les facteurs liés au mode de vie sont aussi importants pour recruter la main-d'œuvre que requièrent les domaines de la haute technologie que les facteurs économiques traditionnels, tels que les perspectives emplois et de carrières. Étant donné les nombreuses possibilités d'emplois à leur portée, les travailleurs et travailleuses du savoir peuvent choisir les villes et les régions qui sont des endroits attrayants où vivre et travailler [Florida, 2000 : 5].

Les collectivités innovatrices ne sont pas prospères pour des raisons économiques traditionnelles comme l'accès à des ressources naturelles ou la facilité de transport et elles ne sont pas en santé parce que leurs administrations locales promettent d'imposants dégrèvements fiscaux et d'autres incitatifs pour attirer des entreprises. En fait, elles connaissent du succès d'abord et avant tout parce que des personnes créatives veulent y habiter. Les entreprises et les sociétés viennent ensuite ou, dans bien des cas, sont créées par ces personnes dynamiques. Les collectivités innovatrices fournissent un environnement intégré

où toutes les formes de créativité – artistique et culturelle, technologique et économique – peuvent prendre racine et s'épanouir [Florida, 2002 : 218].

Ces constats s'inscrivent tout à fait dans le courant d'une étude sur les villes de classe mondiale où les auteurs ont fait valoir que les collectivités en santé avaient besoin « d'aimants » et de « colle » [Kanter, 1995]. Par aimants, on entend ces facteurs qui attirent un flot continu de ressources externes – par ex. des nouvelles entreprises et des nouvelles personnes – pour renouveler et accroître les compétences du milieu et contribuer à la santé économique de la région. Ces aimants consistent habituellement en une main-d'œuvre en santé et bien instruite, un environnement propre, un climat d'affaires dynamique et une infrastructure sociale et culturelle bien établie.

Mais les collectivités ont également besoin de « colle » pour rester unies. En plus d'avoir besoin d'une infrastructure physique fondamentale : voies de circulation, électricité et systèmes de communications, les collectivités doivent être dotées d'une infrastructure sociale pour pouvoir remédier à des problèmes complexes et promouvoir le mieux-être des personnes et de la collectivité dans son ensemble. Il est intéressant de constater qu'un bon nombre de facteurs qui sont les aimants d'une collectivité – notamment une infrastructure sociale et culturelle bien établie – sont également la colle qui réunit les divers éléments de cette collectivité.

Une publication du *National Governors Association* résume succinctement la valeur économique de la culture. « Les programmes artistiques ont été utilisés comme composante très efficace des programmes de développement économique pour aider les autorités régionales et aux administrations locales à :

- renforcer leur capital humain et accroître les ressources culturelles de façon à stimuler une économie régionale sous-performante au moyen d'activités touristiques, artisanales et culturelles;
- restaurer et revitaliser les collectivités en servant de pièce maîtresse au redéveloppement des centres-villes et à leur renouveau culturel;
- créer des espaces publics dynamiques intégrés à des attraits naturels; ce qui a pour effet d'améliorer la qualité de vie urbaine, d'élargir l'assiette fiscale et de projeter une image régionale et communautaire positive;
- contribuer à l'infrastructure innovatrice d'une région en améliorant sa qualité de vie, en rendant la collectivité plus attrayante aux yeux de travailleurs et de travailleuses du savoir hautement convoités et en favorisant l'émergence et la réalisation de nouveaux produits issus du savoir » [NGA Center, 2001 : 1].

Questions de financement

En dépit de la contribution des loisirs et de la culture au mieux-être des personnes et des collectivités, la présence de ces commodités sociales demeure toujours précaire. En effet, les activités récréatives et culturelles sont les premières cibles des compressions gouvernementales. (Pour l'essentiel, ces secteurs sont habituellement financés par les municipalités, quoique certains reçoivent de l'aide financière des gouvernements fédéral et provinciaux et d'autres ont pour bailleurs de fonds des sociétés ou des fondations communautaires).

Cette fragilité est sérieuse à la lumière des nombreuses retombées positives résultant de la participation à des activités et événements récréatifs et culturels. Les activités et les événements qui évitent le couperet municipal survivent souvent uniquement parce que leurs usagers versent une contribution pour compenser les coûts de ces commodités sociales. Une enquête récente, réalisée auprès des services de loisirs municipaux au Canada, a révélé que :

... Une vaste majorité des services de loisirs municipaux demandait des frais aux usagers pour au moins quelques-uns de leurs programmes. Une majorité des services sondés exigeait des frais aux usagers pour tous leurs programmes. Plus de 90 % imposaient un tarif pour certains de leurs programmes de natation, de sports et d'arts; 87 % imposaient un tarif pour leurs programmes parascolaires et 70 % pour leurs programmes porte-ouverte pour ados. Dans la plupart des cas, la tarification avait été augmentée au cours des cinq dernières années [Slack, 2003 : 23].

Un des principaux problèmes lié à l'imposition de frais aux usagers pour les programmes récréatifs et culturels est le fait que les personnes qui n'ont pas les moyens de déboursier le montant demandé ne participent pas autant que les autres, voire même n'y participent pas du tout. On a constaté que la participation aux activités physiques et artistiques des enfants de familles à faible revenu était particulièrement faible et sporadique.

Et la différence est encore plus significative lorsqu'il est question d'activités de loisirs structurées et de programmes qui nécessitent des éléments d'instruction ou de l'équipement dispendieux. La participation des enfants à des sports organisés augmente en fonction du revenu familial, surtout s'il se situe au-dessus de 40 000 \$. Environ 75 % des enfants de familles défavorisées font rarement des sports organisés comparativement à 25 % des enfants de familles bien nanties [Roberts et Ross, 1999].

Les enfants provenant de familles à revenu élevé et ceux qui vivent au dessus du seuil de faible revenu tel qu'établi par Statistique Canada sont beaucoup plus susceptibles de s'adonner fréquemment à des sports organisés (c.-à-d. sports avec un entraîneur) que les enfants provenant de familles à faible revenu. Une étude récente a révélé que près des trois quarts des enfants vivant dans des ménages dont le revenu était au plus haut de l'échelle pratiquaient des sports avec entraîneur une fois ou plus par semaine comparativement à un peu plus de la moitié (56,6 %) des enfants dont le revenu familial se situait au plus bas de l'échelle [CCDS et RCRPP, 2001].

Le problème des frais aux usagers n'est pas facile à résoudre. Ses racines sont profondes. En fait, les frais aux usagers ne sont que la pointe de l'iceberg fiscal.

Les municipalités dans la plupart des provinces disposent d'une source limitée de recettes : taxe foncière, subventions provenant d'échelons supérieurs de gouvernement tenant lieu de taxes et contributions de diverses sources, telles que redevances d'exploitation, permis et frais d'entrée (contraventions de stationnement).

Le fait que les municipalités ne soient pas autorisées à afficher de déficit au chapitre de leur budget des opérations est une autre contrainte. Les administrations locales doivent en effet payer tous leurs frais d'exploitation sans emprunter de la banque. Par conséquent, elles doivent soit hausser leurs taxes foncières soit faire des compressions dans leurs programmes pour équilibrer leurs dépenses.

Parallèlement, la plupart des collectivités et les grands centres urbains, notamment, sont confrontés à des problèmes économiques et sociaux de plus en plus complexes tels que la pauvreté et le logement instable. Les municipalités ontariennes font face à une situation encore plus difficile par suite de l'exercice de « démêlement » par le truchement duquel le gouvernement provincial leur a transféré beaucoup de ses responsabilités dans le but de « clarifier » et de « rationaliser » leurs champs de compétences respectives [Torjman, 1997].

Bref, les administrations locales sont aux prises avec des pressions plus fortes et des attentes plus grandes en ce qui a trait au recrutement de talents, à la résolution de divers problèmes sociaux et à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de leur population. Toutefois, elles sont limitées par le coût des services et les mécanismes de recettes dont elles disposent. L'étude récente réalisée, notamment, sur le financement des loisirs par les municipalités a conclu que les administrations locales se devaient d'élaborer des plans d'action à long terme pour le financement de leurs activités récréatives.

Il est probable que le plus que l'on puisse dire suivant cette analyse, c'est qu'aucune source unique de recettes ne suffira à répondre aux besoins de financement (opérations et immobilisation) des loisirs municipaux. Plutôt, les municipalités doivent avoir recours à une combinaison de sources de recettes pour satisfaire aux besoins à long terme des loisirs municipaux [Slack, 2003 : 4].

Le manque d'investissements dans ces commodités sociales entraîne la perte des avantages en termes de santé physique, de développement social, de mieux-être de la collectivité et de dynamisme économique. Selon Santé Canada, pour chaque dollar investi dans l'activité physique seulement, l'épargne à long terme au plan des soins de santé est de l'ordre de onze dollars : diminution des problèmes du système nerveux et de l'usage des médicaments, moins d'anxiété, fréquentation diminuée des services de garde subventionnés, moins de recours au counseling et fréquentation réduite des banques alimentaires [Haldane, 2000].

Le discours du Trône de 2004 faisait référence à un Nouvel accord pour les villes en reconnaissance de leurs graves problèmes de financement. Il fut suivi de près par le budget fédéral annonçant un ensemble de mesures visant les collectivités. Ces mesures comprennent le remboursement complet de la TPS payée par les municipalités, l'accélération des dépenses fédérales en vertu du Fonds pour les infrastructures municipales et rurales, l'octroi de fonds à une Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain et des investissements dans l'économie sociale. Cependant, il n'est pas clair si une quelconque partie de ces nouveaux fonds qui iront aux villes et aux collectivités sera affectée aux commodités sociales que sont la culture et les loisirs.

Le manque de financement adéquat est effectivement un facteur clé, mais ce n'est pas le seul obstacle à la participation aux loisirs. En effet, une enquête sur l'accès aux loisirs a révélé beaucoup d'autres obstacles qui empêchent les enfants d'âge scolaire et les jeunes de participer à des programmes de loisirs. On parle de problèmes de transport, du manque d'appui de la part des parents et de la famille, de facteurs sociaux et culturels, du manque d'équipements ou d'installations adéquates, du peu de notoriété des programmes et de la pénurie de bénévoles [Slack, 2003 : 27].

On a également trouvé que le niveau d'éducation de la mère était un autre facteur déterminant de la participation des enfants et des jeunes. Plus la mère était instruite plus les enfants étaient susceptibles de s'adonner une fois par semaine ou plus à des activités de danse/gymnastique et à des activités sportives organisées, de suivre des cours d'art, de théâtre, de musique et de faire partie d'un club ou groupe communautaire [CCDS et RCRPP, 2001].

Par ailleurs, le comportement parental est un autre déterminant important de la participation des enfants et des jeunes. L'appui des parents et leur encouragement sont des facteurs positifs importants. Lorsque les parents participent à des activités de loisirs, leurs enfants sont également plus susceptibles d'y participer [Kremarik, 2000].

En résumé, il est essentiel d'allouer des fonds suffisants et sur une base soutenue aux loisirs et à la culture de façon à consolider et améliorer ces dimensions vitales de l'infrastructure sociale. Toutefois, le financement ne suffira pas à assurer la participation des enfants et des jeunes, l'influence des parents est un autre facteur crucial.

Conclusion

De toute évidence, les avantages des loisirs et de la culture sont considérables et de tous ordres. On ne peut pas faire abstraction de preuves aussi solides et diverses. La culture et les loisirs sont des phénomènes qui contribuent incommensurablement au mieux-être des personnes et des collectivités en les gardant bien vivantes et en santé.

Bibliographie

Adams, D. et A. Goldbard. (2001). *Creative Community: The Art of Cultural Development*. New York : Rockefeller Foundation.

Association canadienne des loisirs et des parcs (ACLP). (1997). *Le catalogue des avantages*. Ottawa : ACLP et Santé Canada.

Arkansas Advocates for Children and Families. (2001). "Arts and Recreation for Children and Families." <http://www.aradvocates.org>

Azmier, J. (2002). *Culture and Economic Competitiveness: An Emerging Role for the Arts in Canada*. Calgary : Canada West Foundation, mars.

Browne, G., C. Byrne, J. Roberts, A. Gafni et S. Whittaker. (2001). "When the Bough Breaks: Provider-Initiated Comprehensive Care Is More Effective and Less Expensive for Sole-Support Parents on Social Assistance." *Social Science and Medicine* 53(12).

Buckland, L., L. Hanvey, S. Harman, A. Jackson, N. Perkins, E. Roberts et S. Tsoukalas. (2001). *Recreation and Children and Youth Living in Poverty: Barriers, Benefits and Success Stories*. Ottawa : Conseil canadien de développement social.

Burton, J., R. Horwitz et H. Abeles. (1999). "Learning in and through the Arts: Curriculum Implications." In E. Fiske éd. *Champions of Change: The Impact of the Arts on Learning*. Washington, DC : The Arts Education Partnership and the President's Committee on the Arts and the Humanities. Rapport en ligne, pp. 49-60. <http://aep-arts.org/champions.html>.

Catterall, J. et L. Waldorf. (1999). "Chicago Arts Partnerships in Education: Summary Evaluation." In E. Fiske éd. *Champions of Change: The Impact of the Arts on Learning*. Washington, DC : The Arts Education Partnership and the President's Committee on the Arts and the Humanities. Rapport en ligne, pp. 61-76. <http://aep-arts.org/champions.html>.

Catterall, J., R. Chapleau et J. Iwanaga. (1999). "Involvement in the Arts and Human Development: General Involvement and Intensive Involvement in Music and Theater Arts." In E. Fiske éd. *Champions of Change: The Impact of the Arts on Learning*. Washington, DC : The Arts Education Partnership and the President's Committee on the Arts and the Humanities. Rapport en ligne, pp. 15-32. <http://aep-arts.org/champions.html>.

Coakley, J. (2002). "Using Sports to Control Deviance and Violence among Youth: Let's Be Critical and Cautious." In M. Gatz, A. Messner et S. Ball-Rokeach éd. *Paradoxes of Youth and Sport*. Albany, NY : State University of New York Press, pp. 13-30.

Commission mondiale sur la culture et le développement. (1997). *Our Creative Diversity*. Paris: UNESCO Publishing.

Conseil canadien de développement social et Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (CCDS et RCRPP). (2001). *Four Hypotheses about the Public Policy Significance of Youth Recreation: Lessons from a Literature Review and a Data Analysis on "Learning through Recreation"*. Ottawa.

Conseil interprovincial du sport et des loisirs. (1987). "Énoncé national sur le sport et les loisirs." Ville de Québec, septembre. <http://www.lin.ca/lin/resource/html/statemen.htm>.

Donnelly, P. et J. Coakley. (2002). *The Role of Recreation in Promoting Social Inclusion*. Perspectives on Social Inclusion. Toronto : Laidlaw Foundation.

Donnelly, P. et J. Harvey. (1996). *Overcoming Systemic Barriers to Access in Active Living*. Rapport préparé pour le compte de Santé Canada et de Vie active Canada, Ottawa.

Ewing, M., V. Seefeldt et T. Brown. (1996). "The Role of Organized Sport in the Education and Health of American Children and Youth." In A. Poinsett éd. *The Role of Sports in Youth Development: The Carnegie Meeting Papers*. Rapport en ligne. <http://www.carnegie.org/reports/poinst1.htm>.

Fiske, E. éd. (1999). "Champions of Change: The Impact of the Arts on Learning." Washington, DC: The Arts Education Partnership and the President's Committee on the Arts and Humanity. Rapport en ligne. <http://aep-arts.org/champions.html>.

Florida, R. (2002). *The Rise of the Creative Class*. New York: Basic Books.

Florida, R. (2000). "Competing in the Age of Talent: Environment, Amenities, and the New Economy." Report prepared for the R.K. Mellon Foundation, Heinz Endowments and Sustainable Pittsburgh, janvier.

Haldane, S. (2000). "Scientific Research Supports Recreation for Children Living in Poverty." *Parks and Recreation Canada* 58(6).

Hall, M., L. McKeown et K. Roberts. (2001). *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*. Le Centre canadien de philanthropie et Statistique Canada. Ottawa : Ministre de l'Industrie.

Hannigan, J. (1998). *Fantasy City: Pleasure and Profit in the Postmodern Metropolis*. New York: Routledge.

Harman, S., A. Jackson et P. Roberts. (2001). *Learning Through Recreation*. Analyse de données et examen. Ottawa : Conseil canadien de développement social.

Helliwell, J. (2001). "Social Capital." *Isuma: Revue canadienne de recherche sur les politiques* 2(1), printemps, 6-10.

Kanter, R. (1995). *World Class: Thriving Locally in the Global Economy*. New York : Simon & Schuster.

Kotkin, J. (2000). *The New Geography: How the Digital Revolution is Reshaping the American Landscape*. New York : Random House.

Kremarik, F. (2000). "A Family Affair: Children's Participation in Sports." *Tendances sociales canadiennes*, automne, 20-24.

Larson, R. (2001). "How US Children and Adolescents Spend Time: What It Does (and Doesn't) Tell Us about Their Development." *Current Directions in Psychological Science* 10(5): 160-164.

Makhoul, A. (2004). *Celebrating Access at the Toronto Public Library*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy, mars.

Mayes, S. et N. Smith. (2002). "Recreation and Citizenship: A Review of Research Trends, Gaps and Future Directions." Document de discussion rédigé pour le compte de Laidlaw Foundation. Ottawa : Institut canadien de la santé infantile, juillet.

McKay, S., I. Reid, M. Tremblay et R. Pelletier. (1996). "The Impact of Recreation on Youth in Transition to Adulthood: A Focus on Youth at Risk." In B. Galaway et J. Hudson éd. *Youth in Transition: Perspectives on Research and Policy*. Toronto : Thompson Educational Publishing Inc.

- National Governors Association Center for Best Practices (NGA Center). (2001). "The Role of Arts in Economic Development." *Issue Brief, Economic and Technology Policy Studies*. Washington DC, juin.
- Offord, D., E. Hanna et L. Hoult. (1992). *Recreation and Development of Children and Youth: A Discussion Paper*. Préparé pour le compte du ministère du Tourisme et des Loisirs. <http://www.lin.ca/lin/resource/html/child.htm>.
- Pacific, R. (1999). *Initiatives in Cultural Democracy*. Toronto : Laidlaw Foundation, mai.
- Pitter, R. et D. Andrews. (1997). "Serving America's Underserved: Reflections on Sport and Recreation in an Emerging Social Problems Industry." *Quest* 49(1), 85-99.
- Putnam, R. (2001). "Social Capital: Measurement and Consequences." *Isuma: Revue canadienne de recherche sur les politiques* 2(1), printemps, 41-52.
- Putnam, R. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York : Simon and Schuster.
- Reid, I., M. Tremblay, R. Pelletier et S. McKay. (1994). "Impact and Benefits of Physical Activity and Recreation on Canadian Youth-at-Risk." Initiative conjointe du Conseil interprovincial du sport et des loisirs, de Santé Canada et de l'Association canadienne des loisirs et des parcs, décembre.
- Ross, D. et P. Roberts. (1999). *Income and Child Well-Being: A New Perspective on the Poverty Debate*. Ottawa : Conseil canadien de développement social.
- Slack, E. (2003). *Municipal Funding for Recreation*. Toronto : Laidlaw Foundation, mars.
- Stern, M. et S. Seifert. (1998). "Community Revitalization and the Arts in Philadelphia." Working Paper #8. Social Impact of the Arts Project. Philadelphia : University of Pennsylvania School of Social Work.
- Torjman, S. (2001). *Reclaiming Our Humanity*. Ottawa: Caledon Institute of Social Policy, Coalition of National Voluntary Organizations, United Way Canada and the Canadian Council on Social Development, décembre.
- Torjman, S. (1997). *Disentanglement – or Disengagement?* Ottawa : Caledon Institute of Social Policy, janvier.
- Torjman, S. et E. Leviten-Reid. (2003a). *Initiatives communautaires intégrées*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy, mars.
- Torjman, S. et E. Leviten-Reid. (2003b). *Rôle social des administrations locales*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy, mars.
- Torjman, S. et E. Leviten-Reid. (2001). *Social Capital and the 'Our Millennium' National Project*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy, avril.
- Willms, J.D. éd. (2002). *Vulnerable Children: Findings from Canada's National Longitudinal Survey of Children and Youth*. Edmonton : University of Alberta Press.
- Witt, P. et J. Crompton éd. (1996). *Recreation Programs that Work for At-Risk Youth: The Challenge of Shaping the Future*. Pennsylvania : Venture Publishing.
- Working Group on Museums and Sustainable Communities. (2003). "Museums and Sustainable Communities: Resource Document." Ottawa, mai.